



ChatsCanadaCats

Directive administrative – 2021-03

Comités visés :       Aucun

Clubs visés :         Highland Lynx/Highlander Canada

Personnes visées :   éleveurs de Highland Lynx au Canada  
                          Registrariat du Chats Canada Cats

**Attendu que** le conseil d'administration a accepté la race Highland Lynx en voie de constitution le 14 janvier 2014

**Attendu qu'**afin de bien documenter l'évolution de cette race, le conseil d'administration demande aux éleveurs de compléter le formulaire *Description du chat HL* pour chaque chat/chaton enregistré. Celui-ci doit être vérifié et signé par un vétérinaire pour être accepté

**Attendu qu'**afin de permettre aux éleveurs une transition d'enregistrement plus facile, le conseil d'administration a permis une dérogation quant à l'obligation de signature d'un vétérinaire, pour les chats reproducteurs, jusqu'au 31 décembre 2016

**Attendu que** le conseil d'administration a accepté une première prolongation de cette dérogation jusqu'au 31 décembre 2019

**Attendu que** le conseil d'administration a accepté une deuxième prolongation de cette dérogation jusqu'au 31 décembre 2019

**Attendu que** le conseil d'administration a accepté une troisième prolongation jusqu'au 31 décembre 2021

/...2



Le 4 novembre 2021, le conseil d'administration du Chats Canada Cats permet une ultime et dernière dérogation quant à l'exigence d'une vérification et signature d'un vétérinaire pour le formulaire *Description du chat HL* pour les chats reproducteurs importés jusqu'au 31 décembre 2024.

Par cette directive, le conseil d'administration désire permettre des transferts d'enregistrements plus facile pour les éleveurs, mais émet une limite à la prolongation de cette dérogation.